

# La profession d'audiologie

## Qui nous sommes

- Nous sommes des professionnels autonomes en santé de l'audition qui identifient, diagnostiquent (portée restreinte dans certaines provinces) et gèrent des personnes ayant une perte d'audition périphérique ou centrale, des acouphènes (bourdonnements dans les oreilles), des troubles d'équilibre et tout autre trouble auditif.
- Nous sommes des cliniciens, des professeurs, des gestionnaires, des administrateurs, des chercheurs et des professionnels en entreprises travaillant dans des centres ruraux et urbains à l'échelle du Canada. Dans la plupart des provinces et territoires, il existe des organismes de réglementation pour notre profession.
- Nous sommes des professionnels avec un engagement commun à l'égard de la recherche et de l'éducation du public, ainsi qu'avec une croyance dans le mentorat des nouveaux diplômés et du personnel de soutien.
- Nous sommes des professionnels qui s'adonnent à des carrières stimulantes et gratifiantes.

## Où nous étudions au Canada

Dalhousie University  
University of British Columbia  
Université de Montréal  
Université d'Ottawa  
Western University

On doit posséder au minimum un diplôme de maîtrise (ou l'équivalent) pour exercer la profession d'audiologie au Canada.

## Ce que nous faisons

Les audiologistes dépistent, évaluent, identifient et traitent les pertes auditives, les troubles de traitement auditif, les acouphènes et les autres troubles auditifs ainsi que les problèmes d'équilibre chez les personnes de tout âge. Nous plaidons également en faveur de la prévention de ces troubles. Les aides en santé de la communication jouent un rôle de soutien important dans notre profession en travaillant avec les audiologistes.

## Où nous travaillons

Nous travaillons de manière autonome ou dans le cadre d'équipes interprofessionnelles dans les contextes suivants : les hôpitaux, les cliniques, les écoles, les programmes d'intervention précoce, les centres de recherche, les cabinets privés, les centres de réadaptation, les organismes gouvernementaux, les entreprises du secteur de la fabrication, les industries, les collèges et les universités.